



Lille, le 25 septembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE NORD-PAS DE CALAIS ORGANISE DES ASSISES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION NATIONALE SUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour aider à la définition d'une politique renouvelée dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Gouvernement organise, sous l'égide de Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Assises nationales qui doivent conduire, par l'écoute et le dialogue, à des propositions pertinentes et innovantes, orientées sur trois objectifs principaux :

- **Agir pour la réussite de tous les étudiants,**
- **Donner une nouvelle ambition pour la recherche,**
- **Contribuer à la définition du nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

Les Assises nationales comportent un volet territorial dont la mise en œuvre incombe à l'État et au Conseil régional.

Ce volet est conçu autour d'un rapporteur territorial, garant de la qualité méthodologique des débats et de la production qui en est issue. Dans le Nord-Pas de Calais, d'un commun accord entre le Préfet, le Recteur et le Président de Région, c'est Alain Dubrulle qui a été désigné comme rapporteur territorial. Alain Dubrulle a été successivement Président de l'Université Lille 1, Président de l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale à sa création, et Vice-chancelier des Universités de Paris de 1999 à 2002.

Un comité de pilotage a été mis en place. Il réunit, outre Alain Dubrulle, le Préfet représenté par le Secrétaire général pour les affaires régionales, Laurent Hottiaux, le Recteur de l'académie, Marie-Jeanne Philippe, et le Président du Conseil régional du Nord-Pas de Calais représenté par la Vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, Sandrine Rousseau.

Les Assises doivent assurer l'expression la plus large possible de l'ensemble des institutions et acteurs concernés par les questions d'enseignement supérieur et de recherche. Seront ainsi mobilisés chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques des établissements d'enseignement supérieur, étudiants, mais aussi les collectivités locales, ainsi que les acteurs du monde économique et social. À cet égard, il est proposé au Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de jouer un rôle privilégié dans l'association de personnes ressources à même de contribuer utilement au débat. Il est prévu que pour chaque session, une centaine de personnes puissent participer.

Trois sessions seront organisées : **le 12 octobre (matin et après-midi) à Lille et le 13 octobre (matin) à Arras**. Des ateliers seront conduits en parallèle et traiteront de diverses questions telles que **l'évolution de l'offre de formation, la formation des enseignants, la formation tout au long de la vie, les conditions de vie et d'étude des étudiants, le métier de chercheur, le financement de la recherche, sa valorisation économique et sociale, l'organisation des établissements, leur structuration et leur lien aux territoires...**

Au terme de ces rencontres, il reviendra au rapporteur, Alain Dubrulle, accompagné d'une équipe resserrée, d'établir un rapport mettant l'accent sur des propositions, lequel rapport viendra alimenter les Assises nationales organisées les 26 et 27 novembre.

Avant même la tenue des trois sessions plénières, de nombreuses consultations sont d'ores et déjà engagées avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'avec le CESER, tandis que les établissements sont déjà mobilisés.

Des contributions, émanant d'institutions ou d'ordre individuel, peuvent être postées sur les pages « Nord-Pas de Calais » du site national <http://www.assises-esr.fr/les-assises-territoriales/nord-pas-de-calais> ou adressées directement au rapporteur à l'adresse assisesesnrdpc@gmail.com.

Les Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche recouvrent ainsi un double enjeu tout à fait essentiel : un enjeu de renforcement et de rénovation des politiques dans ce domaine, et un enjeu de participation active de tous ceux qui se sentent concernés par ces questions. Elles s'inscrivent en complémentarité avec les Assises initiées, au printemps dernier, par le Conseil régional et le Schéma régional de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui en résulte.

Contacts presse :

Préfecture de la région Nord-Pas de Calais – Service régional de la communication interministérielle – 03 20 30 52 50 – pref-communication@nord.gouv.fr

Conseil régional Nord-Pas de Calais – Service Relations Presse
Peggy Collette 03 28 82 53 03 – peggy.collette@nordpasdecals.fr
Antoine Sieminski 03 28 82 53 12 – antoine.sieminski@nordpasdecals.fr

